

BÂTI65 : RÉNOVER LE PARC IMMOBILIER GENEVOIS POUR 2065 - pour un concept cantonal de la rénovation énergétique -

CONTEXTE :

Le projet fait la suite à quatre travaux de Noé21 :

- Le « **Plan Climat Cantonal** » (2009) qui fait l'inventaire des actions nécessaires pour donner suite aux rapports alarmants du GIEC ;
- Le « **Plan Climat Cantonal : 1 an après, où en est-on?** » (2011) qui examine l'évolution de la politique climatique de l'année 2010 ;
- « **Le coût de l'assainissement énergétique du parc immobilier du Canton de Genève** » (étude CEPIC 2012). Nous avons montré par une méthode innovatrice et à notre connaissance inédite que la rénovation en profondeur du parc immobilier de Genève est nécessaire pour atteindre l'objectif de la société à 2000 Watts sans nucléaire, mais que le coût semble être énorme, de l'ordre de grandeur de 50 milliards de francs.
- « **Bâti21** » (2013, à huit clos). Sur invitation, 20 spécialistes de tous les milieux concernés par le secteur de l'immobilier se sont réunis pendant 3 demi-journées. Ont participé des architectes, fonctionnaires, représentants des locataires, régisseurs, constructeurs, etc. Sous l'assistance d'un facilitateur professionnel, il s'agissait de trouver des pistes pour réaliser les rénovations énergétiques en dépit des coûts.



OBJECTIFS:

Notre projet a pour objectif de concrétiser et approfondir les idées émanant de Bâti21 et de les réunir en un programme cohérent.

Le projet s'articule en trois axes :

1. Les gains externes des rénovations : Année après année notre Canton paye environ 500 millions de francs aux pays extracteurs d'énergie fossile pour le chauffage des bâtiments. Cette somme serait mieux investie dans un programme de création d'emploi

dans la rénovation. D'autres gains externes importants seront mis en valeur. Last but not least : Genève tiendra ses promesses quant à la diminution des émissions de gaz à effet de serre.

2. Le séminaire « Bâti21 » a mis en évidence de nombreux obstacles d'ordre administratif qui empêchent la réalisation des rénovations énergétiques. Nous analyserons ces obstacles plus en détail et ferons des propositions pour trouver comment les éliminer.
3. Une étude de faisabilité financière montre finalement une proposition de financement des rénovations.

L'étude sera présentée à la collectivité et aux décideurs comme proposition concrète pour entamer ce projet indispensable mais apparemment ambitieux.

DURÉE DU PROJET :

1 année avec un temps de travail équivalent à un 50%.

BUDGET : Total 101'200.- CHF

- Recherche sur les gains externes des rénovations et leur internalisation, Consultation de spécialistes, Organisation d'une nouvelle rencontre des participants de bâti21: 72'000.- CHF : soit un salaire à mi-temps pendant 1 an
- Graphisme, impression et publication: 4'000.- CHF

Déjà fourni : 3 mois de travail à 50%, soit 18'000.- CHF

POUR EN SAVOIR PLUS :

<http://www.noé21.org/site/index.php/fr/section-blog/35-etudes/47-plan-climat-cantonal>

http://www.noé21.org/site/images/stories/Noe21/pdf/ceplic_rapport_final.pdf

RESPONSABLE DE PROJET :

Félix Dalang,
felix@noe21.org
+41 22 329 51 36

